

# LES EXPERIENCES DU TOGO SUR LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE MARINE ET COTIERE

Le Togo possède une côte de 50 km reliant les côtes du Ghana à l'Ouest et celles du Bénin à l'Est. Cet espace côtier est caractérisé essentiellement par un supra littoral sableux. On y distingue des rivages qui ne sont pas statiques, à cause de l'érosion côtière mettant à nu un banc de Beach-rock qui constitue le seul affleurement rocheux naturel.

Les écosystèmes marins et côtiers du Togo jouent un rôle crucial dans les processus écologiques. Ils sont caractérisés par une haute importance biologique et constituent des sites importants pour la reproduction, la croissance ou le passage obligatoire des espèces migratrices. On y rencontre des espèces de tortues marines et de mammifères marins. **Un grand nombre de ces espèces sont rares ou en danger.**

A cet effet, le Togo a élaboré en 2014 sur la base d'un processus participatif, la Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité du Togo SPANB 2011-2020. Ce plan stratégique préconise d'**engager des actions en vue de la création d'une aire marine protégée (AMP).**

## I- POTENTIALITES DES ECOSYSTEMES MARINS ET COTIERS DU TOGO

Les eaux marines togolaises, en dépit de l'étroitesse de la côte, se caractérisent par une importante richesse faunique et floristique. Les groupes zoologiques les plus importants sont les **invertébrés marins constitués** de crabes, de crevettes, de langoustes, de mollusques. **Ces invertébrés marins sont très appréciés au Togo pour leur valeur nourricière.**

*Les tortues marines :* cinq des huit espèces de tortues marines présentes dans le monde sont recensées au Togo. Au cours de la saison de ponte 2013-2014, 1282 individus ont été recensés avec 670 individus de tortue olivâtre, 570 individus de tortue verte et 38 individus de tortue luth, 3 individus de tortues caouane et 1 individus pour la tortue imbriquée. De ces cinq espèces présentes, seules la tortue olivâtre et la tortue luth pondent sur la côte togolaise. De plus, 62 % des individus recensés sont des captures accidentelles ou intentionnelles en mer dans les filets des pêcheurs côtiers. Un nombre très important de cadavres de tortues marines (15 %) sur les plages ont été enregistrés.

*Les mammifères marins :* A ce jour quatorze espèces de mammifères marins ont été recensées sur la côte togolaise dont trois espèces de baleines, deux espèces de cachalot et neuf espèces de dauphin dont le dauphin à bosse de l'atlantique. Nous disposons de très peu d'information sur la capture des dauphins par les pêcheurs côtiers.

## II- MENACES SUR LES ESPECES MARINES

Les milieux marins et côtiers présentent une grande diversité d'habitats pour la faune. Cette faune est également très riche avec les différents groupes zoologiques. Outre les poissons qui sont largement exploités, on y retrouve des espèces emblématiques comme les tortues marines, les mammifères marins, les requins, les raies, etc.

En dehors des captures accidentelles ou intentionnelles, le développement des infrastructures portuaires constitue des menaces sérieuses pour ces espèces. L'augmentation des trafics maritimes pourra engendrer des pollutions sonores et des débris marins qui ont des impacts élevés sur le comportement de ces animaux sans oublier l'érosion côtière qui modifient l'habitat naturel de ponte pour les tortues marines.

### **III- INITIATIVES EN COURS EN MATIERE DE PROTECTION DE LA COTE**

Bien que le Togo ne dispose pas pour le moment d'aire marine protégée, il a pris des dispositions dans sa loi-cadre sur l'environnement notamment dans sa section 4, pour la protection des milieux marin et côtier sous juridiction togolaise. Les dispositions de cette section concernent essentiellement tous les cas de pollution, la protection du milieu marin et les ressources biologiques, la construction d'infrastructures. A cet effet, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières en collaboration avec les Organisation Non Gouvernementales comme l'Association Togolaise pour la Protection de la Nature (ONG AGBO-ZEGUE) et d'autres associations travaille dans le cadre d'un programme de suivi des populations de tortues marines et des mammifères marins. Depuis déjà trois ans, ce programme de suivi bénéficie actuellement d'un appui de Lomé Containers Terminal (LCT).

Dans cette même dynamique, il a été procédé à des actions de sensibilisation des acteurs en l'occurrence les pêcheurs qui ont été organisés et les forces de sécurité. Ces pêcheurs alertent la direction des ressources forestières en cas de délit, de ponte et d'éclosion des œufs de tortues marines et interviennent dans la surveillance.

Avec l'appui de la Coopération Allemande au Togo, un projet est en cours de mis en œuvre ; il s'agit du projet de création de Réserve de Biosphère Transfrontalière sur le Delta du Mono. A travers ce projet, la réserve de biosphère transfrontière du Mono a été approuvée récemment par l'UNESCO. Le site est propice pour créer une aire marine protégée du Togo qui sera en même temps transfrontalier avec le Bénin. A ce titre tout soutien politique, financier, matériel, social ou moral est vivement encouragé.

Pour renforcer le cadre de gestion de l'environnement marin et côtier du Togo, quelques actions majeures sont envisagées :

- Au niveau financier : mobiliser les ressources financières pour soutenir les initiatives de conservation des espèces emblématiques des milieux marins et côtiers ;
- Au niveau de l'organisation institutionnelle et opérationnelle de la gouvernance de l'aire marine protégée : renforcer les compétences de la direction en charge de la gestion des aires protégées en matière de la gestion des aires marines protégées ;
- Au niveau de la sensibilisation, de la formation et de la recherche : poursuivre la communication, la sensibilisation du public dans le cadre de la protection des de la côte togolaise ;
- développer des capacités dans la gestion des aires marines protégées. Pour cela renforcer les actions du Centre de Gestion Intégré de l'Environnement et du Littoral(CGIEL) de l'Université de Lomé ;
- Organiser des séminaires de recyclages des agents des eaux et forêts ;
- créer un département d'océanographie à l'université de Lomé pour permettre de former des cadres compétents capables de gérer les problématiques autour des milieux marins et côtiers du Togo ;

### **IV- DEFIS DU TOGO EN MATIERE DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE MARINE ET COTIERE**

- gestion durable des ressources marines et côtières dans un contexte d'érosion côtière ;
- initiation des modèles financièrement durable de gestion privée d'une aire marine protégées ;
- développement des compétences pour une gestion efficace des aires marines protégées ;

- réhabilitation des mangroves et de l'espace côtier par le reboisement ;
- la conservation des tortues marines ;
- gestion des aires marines protégées dans un contexte de changement climatique ;
- implémentation des aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC) ;
- prise en compte des enjeux du développement urbain sur la côte togolaise ;
- acquisition d'expériences pratiques dans la création et la gestion d'une aire marine protégée.

## **V- LES LEÇONS APPRISES DANS LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE MARINE ET COTIERE AU TOGO**

Une assurer une meilleur gestion des milieux marins et côtiers au Togo, il y a nécessité de :

- ❖ avoir une vision globale de l'ensemble des enjeux liés au triptyque environnement-social-développement économique sur la côte togolaise ;
- ❖ avoir un plan de financement durable pour la gestion de la biodiversité marine et côtière ;
- ❖ prendre en compte dès le début du processus, les défis liés à l'application de la loi en matière de conservation de la biodiversité au Togo ;
- ❖ évaluer le niveau des compétences disponibles pour gérer les ressources et ne pas perde de vue que le développement des capacités dans la gestion de la biodiversité se construisent progressivement dans le temps ;
- ❖ définir une vision commune partagée par toutes les parties prenantes ;
- ❖ définir les cibles de conservation puis former les gestionnaires sur les valeurs du site retenu ;
- ❖ établir et maintenir un partenariat entre les chercheurs scientifique et les gestionnaires des sites ;
- ❖ chercher à établir un lien entre les activités courantes et les objectifs de gestion de l'AMP ;
- ❖ informer les décideurs sur les solutions proposées ;
- ❖ identifier les potentiels bailleurs de fonds et les impliquer dans le processus.

## **CONCLUSION**

Au vu de tous les défis à relever dans le processus de création d'une aire marine protégée, le Togo entend apprendre des autres Parties sur leurs expériences en matière de gestion des écosystèmes marins et côtiers notamment les pays de l'Afrique de l'Ouest à travers le réseau des aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest (RAMPAO).